

# TERRITOIRES D'INTERVENTION

Le service de conseil en rénovation est déployé sur le territoire par convention avec les collectivités (départements et/ou intercommunalités).

- DISPOSITIF ACTIF**  
Les demandes sont traitées en priorités, dans l'ordre de réception.
- CONVENTION À L'ÉTUDE**  
Les demandes sont traitées avec un léger délai.
- NON CONVENTIONNÉ**  
Les demandes sont stockées et mises en attentes.

ALTE / 03.05.2020

## DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

- CA Grand Avignon
- CA COVE
- CA Luberon Monts de Vaucluse
- CC Pays des Sorgues-Monts de Vaucluse
- CC Pays d'Apt-Luberon
- CC COTELUB
- CC Sorgues du Comtat
- CC Ventoux sud

## DÉPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

- CC Haute-Provence Pays de Banon
- CC Jabron-Lure-Vançon-Durance
- CC Pays de Forcalquier-Montagne de Lure
- CA Durance Luberon-Verdon
- CC du Sisteronais-Buëch
- CA Provence Alpes Agglomération
- CC Alpes-Provence-Verdon
- CC Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon

